78e ANNEE. — N° 149. DIMANCHE 25 DECEMBRE 1938.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....		6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il n'est pas sûr que nous aurions eu la guerre en septembre si nous avions résisté. Mais il devient de plus en plus certain que nous l'aurons au jour fixé par Hitler — c'est-à-dire quand il aura supprimé de l'autre côté de l'Europe tout ce qui pourrait lui faire contre-poids — à moins que nous n'acceptions, alors, de porter le joug allemand !

Dès le lendemain de la guerre, la Grande-Bretagne inaugura le système des concessions à l'Allemagne. Passé le danger de mort qui l'avait unie à nous, elle perdit le sentiment d'une solidarité d'intérêts qui subsiste à travers tout...

Dès le lendemain de l'Armistice et au grand scandale de Clemenceau furieux, M. Lloyd George déserta la cause des vainqueurs pour celle des vaincus. Depuis lors, toutes les complaisances et tous les renoncements auxquels l'Allemagne a dû son relèvement, c'est la Grande-Bretagne, trop écoutée de nos « pacifistes », qui s'en fit l'avocat auprès de nous... Et encore, le 30 septembre dernier, après la fameuse entrevue de Munich, M. Neville Chamberlain passait avec Hitler, à l'insu de Daladier, cet accord germano-britannique, prélude de l'accord franco-allemand récemment signé à Paris...

Si Hitler est à présent le Maître de l'Europe, c'est à cette belle politique, dite pacifiste, que nous le devons. Et M. Chamberlain lui-même était obligé de faire mardi à la Chambre des Communes la mélancolique et presque désabusée déclaration suivante :

« *J'en suis encore à attendre, de la « part de ceux qui parlent pour le « peuple allemand, un seul signe qui « prouve qu'ils partagent notre désir « et qu'ils sont disposés à apporter « leur contribution à la paix.* »

Quel aveu ! Pas un signe de paix n'a encore répondu chez les Allemands aux suppliants appels de l'Angleterre ! Quant aux signes de guerre !...

⁂

— Mais, pourtant, ce pacte que von Ribbentrop est venu signer à Paris ?...

— Ah ! çà, vous y croyez, vous, à ce chiffon de papier ?

— En tout cas, il marque une pause, une trêve, une remise. Et tout est bon de ce qui fait gagner du temps à la paix. Nous en profitons !

— Voilà, justement, la question ! Il n'est pas démontré que la paix ait gagné du temps. Il est sûr que les puissances de guerre ont gagné de la force et du terrain. Quant à cette trêve dont vous vous réjouissez, qui donc en « profite » ? Est-ce l'Allemagne ou la France ?... Si vous n'avez pas les yeux bouchés, regardez un peu le travail que le Reich hitlérien est en train de faire dans l'Est européen où il abat tout ce qui pourrait le gêner, regardez le formidable Empire qu'il se constitue là-bas, tandis que son complice — et aussi sa dupe ! — de Rome nous occupe avec ses indécentes réclamations sur la Corse et sur la Tunisie !... Ah ! il est pressé, Hitler, il ne perd pas son temps. Ses agents sont au travail dans cette Ukraine dont il rêve de se faire une « colonie » de 40 millions d'habitants. Entreprise d'une envergure qui dépasse de loin l'annexion de l'Autriche et la suppression de la Tchécoslovaquie.

— Mais nous n'avons qu'à nous désintéresser de ce qui se passe là-bas !... Les Tchèques, les Roumains, les Ukrainiens, qu'est-ce que ça peut nous faire ? Ils ne sont pas nécessaires à notre bonheur !

— Eh ! bien, vous nous en direz des nouvelles quand ils ne seront plus ! On essaye de chloroformer le pays avec ces raisonnements où l'on ne sait pas ce qui l'emporte de l'indignité ou de la bêtise : « Laissons « l'Europe, répète-t-on, occupons-nous de notre Empire colonial ! » Eh ! bien, vous verrez combien de temps vous le garderez votre Empire colonial quand vous ne compterez plus en Europe ! Au nom du patriotisme, on ose recommander à la France de se faire petite pour se faire oublier ! Qu'elle suive cet abominable conseil et elle verra si on ne pense pas à elle pour la dépouiller !

Hitler, à présent, fait la première partie de son opération. Trop faible contre tous ses adversaires à la fois, il les divise pour les battre séparément. Les deux pactes passés avec la France et l'Angleterre lui ont assuré la tranquillité à l'Ouest. Et lorsque, grâce à cette trêve de notre côté, il aura réalisé ses projets à l'Est, alors, libéré de tout souci par là-bas, c'est contre nous qu'il se retournera...

Oui, je lisais tout à l'heure dans *le Courrier du Centre*, journal nationalissime, l'exposé de cette doctrine démagogique par laquelle on veut flatter le désir du moindre effort en faisant croire au peuple qu'il n'a qu'à ne pas bouger pour se sauver : « ne nous faisons pas les gendarmes de l'Europe (c'est l'expression consacrée !) ; ne soyons pas plus polonais que les Polonais, plus tchèques que les Tchèques, plus ukrainiens que les Ukrainiens !... » Comme si tous les peuples menacés par le Germanisme ne devraient pas, au contraire, s'unir pour n'être pas l'un après l'autre écrasés par lui !

Au lieu de ça, avec ces belles formules, qui se retourneront contre nous au jour du danger, Hitler est prévenu qu'il peut tout se permettre là-bas, annexer les territoires qui lui conviennent, soumettre ou annihiler les pays qui pourraient le gêner plus tard, s'assurer pour mener sa future guerre contre nous tous les éléments qui lui manquent encore... *Il paraît que ça ne nous regarde pas !* C'est seulement quand il sera devenu irrésistible que nos bons nationaux nous diront de lui résister et qu'ils appelleront à l'aide les peuples qu'ils se seront refusés à aider.

⁂

Non, il n'est pas sûr du tout que nous aurions eu la guerre en septembre si nous avions résisté. Mais il devient de plus en plus certain que nous l'aurons au jour fixé par Hitler — c'est-à-dire quand il aura supprimé de l'autre côté de l'Europe tout ce qui pourrait lui faire contre-poids — à moins que nous n'acceptions, alors, de porter le joug allemand !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La France, berceau de l'Aviation doit continuer son œuvre

Il est assez paradoxal, étant donné les qualités essentielles du caractère français, à la fois enthousiaste, persévérant et courageux, que le mouvement d'intérêt suscité par les premières manifestations de la conquête de l'air, n'ait pas, depuis 30 ans, déclenché un développement plus grand de ce mode de locomotion en France, pays qui fut cependant le berceau de l'Aviation.

L'opinion publique chez nous ne « réagit pas » comme dans les autres pays d'Europe, d'Amérique ou même d'Asie, tel le Japon, et passionnée pour les grands raids ou la conquête de divers records, elle demeure indifférente quant à l'aviation commerciale et de tourisme.

Cependant que de grands noms, pionniers de la première heure, ont jalonné l'histoire de l'aviation en France : les Lefebvre — le premier aviateur qui trouva la mort — les Blériot, Garros, Latham, Poulhan, Pégoud, puis, pendant la grande guerre, une pléiade d'as, lesquels avec un matériel encore insuffisamment au point, accomplirent des prouesses et affirmèrent dans le monde le prestige de l'aviation française.

L'après-guerre en ouvrant l'ère des grands raids, vit aussi la naissance de l'aviation commerciale qui eut, elle aussi, ses héros et ses fanatiques. Et c'est pourquoi, devant un départ aussi fulgurant et aussi assuré, on demeure surpris que le public français ait si peu l'esprit aéronautique et ne s'intéresse pas directement à tout ce qui touche l'aviation, domaine réservé, jusqu'à ces derniers mois, à une élite et depuis peu, à la jeunesse de ce pays.

L'aviation ne semble encore à la plupart de nos compatriotes qu'une arme redoutable, et non pas un mode de locomotion idéal mis au service du progrès.

Est-il cependant si normal de supporter en 1938 une traversée de trente heures — telle Marseille-Alger — qui nous rend parfois malade, alors qu'un avion de la ligne régulière d'Air-France nous y transporterait en moins de 5 heures, avec toutes les garanties de sécurité et de confort désirables ?

C'est un devoir national de développer en France l'esprit aéronautique qui manque encore à la nation. Les autres nations, après s'être inspirées de nos travaux, de nos exploits, nous ont rattrapés, et mieux, devancés... Il faut que la jeunesse française ne se laisse pas distancer et que chacun comprenne qu'il est moins périlleux pour un Français de 1938 d'emprunter l'avion, qu'il ne le fut pour son aîné en 1900 de partir à la conquête des routes à 25 à l'heure en automobile.

Armand AVRONSART.

Informations

Au Sénat

Dans sa séance de jeudi, le Sénat examine le projet de loi portant approbation des actes concernant l'abolition des capitulations en Egypte, signés à Montreux le 8 mai 1937.

Au nom de la Commission des Affaires étrangères, M. Charles Dumont, rapporteur, demande l'adoption du projet.

M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, estime, lui aussi, que la convention de Montreux devra être complétée par des traités d'établissement, et il exprime l'espoir que les négociations qui vont s'engager aboutiront à l'institution d'un régime qui sauvegardera tous les intérêts en cause.

Après de courtes interventions de MM. François Saint-Maur et René Besnard, le projet est adopté à main levée.

A la Chambre

Dans sa séance de jeudi matin, la Chambre a repris la discussion générale de la loi de finances. Parlant sur l'article 2 (autorisation de perception des impôts), M. Duclos déclare voter contre cet article qui implique la ratification des décrets-loi. M. Daladier, président du Conseil, demande le vote de l'article 2. « Le gouvernement, dit-il, n'accepterait pas de conserver le pouvoir si les ressources nécessaires à la gestion des affaires publiques lui étaient refusées. » M. Daladier pose la question de confiance. L'article 2 est voté par 291 voix contre 284.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute l'article 2 sexiès, relatif à la contribution nationale extraordinaire de 2 0/0, instituée par décret-loi. L'article est adopté par 323 voix contre 265.

Dans la séance de nuit, la Chambre vote divers articles de la loi de finances.

Les accords franco-italiens

Tout récemment, le comte Ciano a fait savoir à l'ambassadeur de France à Rome, que son gouvernement ne tenait plus pour valables les traités franco-italiens de 1935, qui ne lui paraissent pas correspondre à la situation actuelle.

Cette opinion du gouvernement italien n'est pas partagée par les milieux politiques français, où l'on considère que si par suite du défaut d'échange des ratifications les accords de 1935 n'ont pas été mis en vigueur, ceux-ci n'en constituent pas moins la liquidation de tous les différends pendant entre la France et l'Italie.

On estime que, par ces accords, la France s'est montrée fidèle à l'esprit et à la lettre du pacte de Londres de 1915, et qu'elle a consenti en faveur d'une restauration de l'amitié franco-italienne d'importantes concessions.

En Espagne

Selon certains bruits, il existerait un mouvement d'insurrection à Burgos, à l'occasion duquel 700 officiers et soldats auraient été arrêtés, et un certain nombre d'officiers exécutés.

Les observateurs diplomatiques se demandent si la querelle entre carlistes et phalangistes qui couve depuis longtemps dans les régions occupées par le général Franco n'éclatera pas violemment avant que le printemps permette la reprise des opérations militaires.

A la veille de déclencher une offensive, le général Franco s'est vu menacé soudainement, dans les garnisons clés de Saragosse, Ségovie, Pampelune et Soria. On signale également que des voyageurs récemment revenus d'Espagne parlent d'agitation dans les rangs phalangistes.

La Belgique contre le péril aérien

Le Sénat a voté le projet gouvernemental organisant la défense du territoire contre le péril aérien.

Le général Denis, ministre de la défense nationale, a déclaré que le gouvernement a demandé un vote d'urgence parce que la situation internationale évolue de plus en plus dans un sens qui n'est guère favorable. De plus, le ministre a annoncé que sans attendre l'assentiment du Sénat, il avait déjà pris les mesures pour l'acquisition rapide du matériel de défense antiaérienne.

Mesures d'expulsions

Le gouvernement italien vient de prendre un arrêté d'expulsion contre notre compatriote M. Emmanuel Audisio, qui était depuis dix ans, à Rome, le représentant des deux Sociétés françaises d'auteurs et compositeurs dramatiques.

A la suite de la mesure qui frappe M. Emmanuel Audisio, le gouvernement français a, de son côté, décide d'expulser de France M. Hugo Cheraldi, qui représentait à Paris la Société des auteurs dramatiques italiens, et le directeur du journal fasciste à Paris « Italia-Nuova ».

La tension russo-japonaise

On signale des concentrations de troupes de l'armée rouge à la frontière russo-mandchoue, surtout près des gares de Manchuli, Pogranitchnaya, Grodekowo, Blagoveschensk et Khabarowsk.

Un renfort de 86.000 soldats de toutes armes est arrivé en Extrême-Orient, sous les ordres du général Stern, successeur du général Blucher.

Les gardes-frontières mandchous ont été considérablement renforcés par des troupes japonaises, surtout par des troupes de la défense antiaérienne, les Russes ayant annoncé qu'à la prochaine collision ils procéderont au bombardement des villes mandchoues, dont Kharbine.

o-o-o

EN PEU DE MOTS...

— L'aviatrice Maryse Bastié entreprend un voyage de propagande en Afrique du Nord dont les escales principales seront Bizerte, Dakar, Casablanca, Oran, Tunis.

— Au tirage des Obligations communales 1892, le numéro 280.007 gagne 100.000 francs. Au tirage des Obligations communales 1906, le numéro 181.174 gagne 200.000 francs.

— Les Opérations effectuées à la Caisse nationale d'épargne pendant la période du 16 au 30 novembre 1938 sont les suivantes : Dépôts : 364.692 mille 549 fr. Retraits : 274.699.140 fr.

— Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 8 au 15 décembre 1938 fait ressortir une encaisse-or de 37 milliards, 264.672.759 fr. 16, en augmentation de 26.484 fr. 03 sur la semaine précédente.

— A Paris, quatre hommes et une femme ont succombé à des congestions provoquées par le froid. Une douzaine de personnes ont été frappées de congestion, mais n'ont pas succombé.

NOS ÉCHOS

Bonheur.

Un beau mot de femme ! C'est une fort jolie fille : elle a épousé un financier considérable qui l'adore et n'a d'autres préoccupations profondes que de prévenir les moindres désirs de sa femme. Elle sort beaucoup, se couche tard, se lève plus tard encore, fait une toilette minutieuse qui lui prend des heures, puis ressort, en visite ou en promenade, jusqu'au repas du soir qu'elle prend avec son mari. Et ainsi de suite. Elle n'a pas d'enfants et n'en veut pas ; elle ne s'intéresse à rien de ce que fait son mari, lit à peine un journal tous les trois mois. Un des rares intimes de la maison (et le seul qui ait gardé avec elle son franc parler) finit un beau jour par lui demander :

— J'aimerais assez que vous me disiez à quoi vous servez ?

Alors, étouffant un joli bâillement rose :

— Je sers à me rendre heureuse, dit-elle.

Histoire vraie.

Une danseuse obtenait dernièrement d'un tribunal anglais 2.000 livres de dommages et intérêts d'un banquier, pour rupture de promesse de mariage.

Toute guillerette, elle s'en allait, quand, à peine sortie du tribunal, elle fut renversée par une voiture et eut trois côtes cassées.

Le même juge lui accorda 2 livres de dommages et intérêts.

Moralité :

Ne jouez jamais avec le cœur d'une femme. Cassez-lui plutôt les côtes.

Etourderie.

Mme X... est bien connue dans les milieux mondains de Paris pour sa coquetterie et l'on a quelque gêne à le dire pour les facilités qu'elle offre.

Hier, son mari se précipitait en plein affollement chez le médecin de la famille.

— Docteur, accourez vite, ma femme vient d'avoir une faiblesse.

Alors, l'autre, étourdiment :

— Pour qui ?

Bonne ménagère.

M. X... arrive chez lui après le bureau. Il est d'une humeur de chien. — Nom d'une pipe, crie-t-il, le diner n'est encore pas prêt ; je m'en vais au restaurant.

— Ne peux-tu pas attendre dix minutes ? lui répondit sa femme.

— Ah ! il sera donc prêt dans dix minutes ?

— Oh ! non. Mais moi je serai prête pour aller avec toi au restaurant.

Gaffe.

— Votre mari est-il levé, Mme Dubois ? Je m'excuse de venir si tôt, mais je passais par ici.

— Je le suppose, répondit Mme Dubois, hargneusement.

— Je voudrais bien lui dire quelques mots.

— Moi, je voudrais lui en dire plusieurs. Il n'est pas encore rentré...

Chasse réservée.

— Depuis qu'il y a une société de chasse dans le pays, on ne peut plus chasser que le jeudi et le dimanche...

— Alors, les autres jours ?

— Les autres jours ? On tend des collets !

LE LISEUR.

« Les Vacanciers »

XIV. — Chez de vieilles connaissances

(*suite*)

— Pour ça, M. Brunel, je veux bien, car je reconnais que mon gendre s'expliquera beaucoup mieux. On dit, chez les voisins, qu'il est plus à la page que moi et je n'en suis nullement jaloux. Je le laisse d'autant plus libre de guider la culture que mes rhumatismes de guerre vont bientôt m'obliger à prendre ma retraite.

— Mais oui, papa, s'écria Jeannette en l'embrassant. Tu as bien le droit de te reposer va et un domestique n'attend que l'occasion de te remplacer quand tu te décideras vraiment à te reposer. Mais, voyez-vous, il dit toujours ainsi, mais il est le premier à la tâche.

Sous la conduite de Jean Cartounat, la tournée du propriétaire fut certes des plus instructives. On passa dans ces belles vignes des Graves dont le nom seul est un symbôle de privilégié terroir, où le vin acquiert le plus scintillant rubis et le plus délicieux bouquet, vignes de vieux cépages donnant un cru fameux, si bien que dans tous les concours Jean Cartonat raflait des prix d'honneur.

Toutes ces vignes étaient jalonnées de pêchers taillés en parasols renversés et dont certains portaient encore des fruits veloutés d'appétissante rougeur. C'était un verger d'excellent revenu car, en matière de production fruitière, Jean Cartounat était du nombre des précurseurs.

— Tu verras, Jean, disait M. Brunel, que ton incontestable succès te vaudra des imitateurs et qu'alléchés par l'intérêt tes voisins finiront par comprendre. D'ailleurs, l'esprit rural n'est-il pas ainsi fait ?

On se lance comme des moutons de Panurge lorsque les plus intelligents ont procédé à des expériences concluantes. N'est-ce pas ainsi pour la fraise qui rapporte en moyenne un franc par pied, si bien qu'un champ re où l'on cultive quinze mille pieds, d'une quarterée, soit un demi-hectare apporte dans le budget pas mal de beurre dans les épinards. Sans compter que le tabac est aussi une culture très recherchée car elle assimile le planteur au fonctionnaire en lui permettant d'émarger chez les comptables d'Etat. Le syndicat a même tendance à dicter les prix. Il garantit ses adhérents contre les fléaux climatiques. Pour une fois, reconnaissons que les paysans ont vraiment su marcher à la conquête de leurs droits.

— En somme, dit le colonel, enthousiasmé par les revenus d'un tel domaine, la terre n'est donc pas aussi marâtre que l'on veut bien le dire. Mais pourquoi l'a-t-on désertée ?

— Ah ! vieux, répliqua M. Brunel, ne te fie pas aux apparences. Pour un domaine qui prospère, combien d'autres s'étiolent et sont en train de mourir par manque d'intelligence, de travail, de volonté et surtout d'initiative. Trop de propriétés sont actuellement entre des mains débiles de vieillards qui ne tiennent plus le coup, dont le fils unique a été tué à la guerre et quand il en est revenu, il a cherché une place à la ville, sans compter que beaucoup de pupilles de la nation se sont également égaillés vers les villes.

Mais oui, regarde donc autour de toi, tous ces vacanciers qui reviennent triomphalement en congés payés : toute ma sollicitude professionnelle, toute l'instruction que j'ai semée ici n'a pu donner, à mon corps défendant, que de la graine de fonctionnaires ou d'employés. Il y avait à la ville des places pour tout le monde et le rêve des jeunes paysans était de quitter le pays, de former dans les villes des ménages de salariés et de s'y faire nourrir par les culs-terreux restés au village, comme on le dit avec une trop sanglante ironie...

— Parfaitement, souligna Jean Cartounat, mais pouvons-nous blâmer tous les déserteurs qui ont sacrifié leur indépendance pour un traitement sûr et une retraite certaine ?

— Vois-tu, Jean, le jour où le paysan sera bien logé comme toi, que les machines feront de lui, comme de toi-même, un technicien au levier de commande des moteurs ; le jour où le Crédit agricole et les Offices du vin et du blé garantiront la vente rémunératrice des produits du sol, où l'Etat se décidera à assurer obligatoirement tous les risques de la terre, qu'il servira une retraite aux vieux travailleurs des champs, que le chef de famille touchera des allocations pour ses enfants tout comme les fonctionnaires ; quand l'Etat aura compris que la profession paysanne ne doit avoir rien à envier aux autres carrières, ce jour-là seulement l'exode rural sera vaincu. Tout le reste n'est que pure « blagologie ».

— Très exact, souligna le colonel, et ce n'est vraiment pas trop exiger. Jusqu'ici, c'est l'égoïsme des classes dirigeantes, c'est l'impéritie gouvernementale qui sont les vraies causes de la désertion des campagnes. Mais il faut reconnaître que c'est encore la faute de son individualisme, si le paysan reste paralysé dans ses revendications.

— C'est tellement vrai ce que vous venez de dire, mon colonel, ajouta Jean Cartounat, que le jour où les travailleurs des champs formeront un faisceau bien discipliné tout comme le Syndicat des Planteurs de Tabac, tout cédera devant eux. Mais combien il est difficile de faire du paysan un bon syndicaliste...

— Tu en sais bien quelque chose puisqu'on t'a élu président du Syndicat local, coupa M. Brunel.

— Vous permettrez, cher maître, que de cette présidence, je ne tire aucune vanité. Nos adhérents à courte vue ne viennent au syndicat que pour avoir les fournitures meilleur marché que chez les détaillants. Mais quand on leur parle de former une Fédération générale de la paysannerie française, les terriens se refusent à comprendre, surtout s'il est question de verser une cotisation. Et puis, la débilitante politique s'infiltre sournoisement dans nos rangs pour torpiller les meilleures intentions. Là où il ne devrait exister qu'une forme syndicale réalisant l'unanimité de la paysannerie française, il y a divers groupes qui se disputent l'influence pour des fins électorales.

— Et puis, ajouta M. Brunel, j'augure mal de cette jeunesse qui s'hypnotise sur les sports et se désintéresse trop de la vie sociale, se résignant à la portion congrue avec l'espoir d'échapper un jour à la terre pour courir vers les industries ou des emplois où elle ira fatalement grossir le nombre de chômeurs. C'est vraiment la maison à l'envers...

(*à suivre*).

Ernest LAFON.

Chronique du Lot

Le Lot à Paris

La dernière matinée des Cadets du Quercy fut particulièrement réussie, certainement l'une des meilleures de ces derniers mois. Le programme de la séance, paru dans le journal de notre Amicale, nous réservait, dans son laconisme, bien des surprises. Les Lotois, tentés par un beau dimanche et qui ne vinrent pas, regretteront de ne pas avoir pris le chemin des Sociétés Savantes. Il y avait tellement de jeunesse, tellement de soleil, tellement d'art, que nous nous sommes sentis tour à tour remplis d'émotion, de gaieté, d'admiration. Nous sommes sortis grisés, émus, heureux.

A son ordinaire, l'orchestre Dutronc fit merveille. Enrichi de l'accordéoniste Besserves, il préluda très heureusement au concert réussi qui allait suivre. Il accompagna notamment une « Danse au tapis » pleine d'entrain, de gaieté. Les jeunes gens s'en donnèrent à cœur-joie... et les jeunes filles aussi. Pensez ! l'enjeu de la ronde était un baiser. Que de baisers purent ainsi être échangés, qui tremblaient timidement sur bien des lèvres...

⁂

Odette Lafon, pastourelle du Lot, parut en lever de rideau. Quelle pastourelle délicieuse ! Avec son costume de moire violette et son chapeau de paille, elle apporta d'un coup la jeunesse, la poésie.

Nous nous préparions à écouter un tour de chant d'amateur gentiment présenté. Nous avions devant nous un vrai talent de comédienne et de comédienne à la voix parfaitement travaillée. Une voix chaude, vibrante, qui débordait de fraîcheur et de clarté.

Mlle Lafon, pleine de vie, d'entrain, interpréta : « Les beaux dimanches de printemps » et « Jeunesse ». Ce fut un ravissement de l'écouter. Très à l'aise sur les planches, elle fut elle-même un vrai chant de printemps, vivant, ensoleillé. Elle ajouta à son programme l'air provençal de « Fillette de Narbonne ». Je l'ai moins aimée dans ce morceau. A mon avis, elle doit se spécialiser dans les chansons claires, alertes, jeunes. J'ignore la profession de Mlle Lafon, mais son succès de ce jour-là fut-il une révélation ! Ou connaissait-on déjà ses possibilités artistiques ?... Toujours est-il que son tour de chant est une réalisation de qualité. Nous voudrions la ré-entendre très bientôt, dans de nouvelles œuvres. Le Comité des fêtes devrait l'inscrire, dès à présent, à l'un de ses prochains programmes.

Nous avons déjà dit, dans cette même chronique, le talent de Mlle Germaine Ganiayre, vedette de la radio. Priée au dernier moment par notre Président, M. Jules Crabol, de participer au concert, elle accepta de bonne grâce. Et, pour une artiste du chant, il est toujours dangereux de paraître sur scène au pied levé. Mais l'art de Mlle Ganiayre ne craint pas le danger des exécutions improvisées. Elle nous apparut, ce dimanche-là, sous un jour nouveau. Nous avions l'habitude de l'entendre dans de grands morceaux classiques ou modernes. Sans accompagnement, avec seulement l'attrait de sa voix, d'une chaleur et d'une souplesse rares, elle interpréta deux chansons patoises : « Quand le meunier revient du Moulin » et « Quand l'âne va au moulin » qui firent la joie de l'auditoire — de l'auditoire qui comprenait le dialecte lotois, bien entendu. Elle mima ses chansons avec esprit et l'on applaudit très fort. Une véritable artiste que les « Cadets » sont heureux de posséder parmi eux.

Enfin ! Maurice Escande, enfant de Puy-l'Evêque, et sociétaire de la Comédie-Française était là. J'écris : enfin ! car il y avait longtemps que l'on nous promettait son concours. Les exigences de sa profession et de sa renommée (théâtre, cinéma, radio) avaient empêché depuis longtemps les « Cadets » de le fêter, de l'applaudir. Maurice Escande est l'un des jeunes éléments les plus solides du Théâtre français, à l'heure actuelle. Qui ne se souvient de ses créations sur les Boulevards et à la Comédie-Française, où il est revenu après une fugue de quelques années ? « Madame Quinze », la pièce de Sarment, lui donna l'occasion d'une rentrée remarquable et la figure qu'il nous présenta du « Bien-Aimé », tour à tour frivole, charmant, inquiet, mérita les éloges les plus flatteurs de la Critique. Maurice Escande revint aux classiques et son « Pyrrhus », d'*Andromaque*, fut unanimement loué. Je n'ai d'ailleurs nullement l'intention de faire ici une apologie du talent de M. Escande. D'autres l'ont fait qui étaient plus autorisés que moi. Je veux simplement noter la joie des « Cadets » à l'entendre et leurs applaudissements qui ne furent pas mesurés. « Tendresse » et « Fantaisie » sur « Au Clair de la lune », de Géraldy et « Offrande », de Verlaine, furent dits par lui avec tant d'art, avec tant de foi, avec tant d'âme que l'on restait un peu ébloui après l'avoir écouté.

Mlle Marie Dutronc succéda à Maurice Escande. Elle chanta « Cruelle berceuse », le drame éternel de la veuve, du mousse et de la mer et « Le Rosaire », mélodie extraite de la pièce de Florence Barclay. Mlle Dutronc a une voix profonde, forte, prenante, pleine de lyrisme et de douleur. Voix de tragédienne, soulignée, mise en valeur encore par une certaine noblesse des attitudes et du visage. Elle a exprimé pour nous toutes la tragédie d'un cœur de femme, différente selon qu'elle est mère ou amoureuse. Le meilleur éloge que je puisse faire à Mlle Dutronc, c'est de lui dire qu'elle nous a émus.

Maurice Dugast, chansonnier, déjà entendu par les « Cadets », accompagné au piano par Mme Caniac, vint nous présenter quelques œuvres nouvelles, notamment une fantaisie sur « Le chapeau », fantaisie dédiée aux dames et qui roulait sur ce thème « Vos bibis sont un peu tout sauf des chapeaux ». C'est très gai, très fréquent... et très féminin.

Enfin, Maurice Parrot évoqua dans un poème « Ceux de 14 ». « Souvenez-vous. Nous avons lutté. On nous avait promis la paix. Elle est aujourd'hui plus en danger qu'autrefois. Si vous savez la conserver, la sauver, vous les jeunes, nous, ceux de 14, nous serons fiers de vous. » Maurice Parrot a bien du talent.

Roger CANTAGREL.

⁂

Les Lotois de Paris sont priés de prendre note que la prochaine matinée des « Cadets » aura lieu le dimanche 8 janvier 1939, salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, Paris, 6e. Un programme de choix leur est réservé à l'occasion de l'année nouvelle. Ce même jour aura lieu l'Assemblée générale et le renouvellement du tiers du Comité directeur sortant. Donc, rendez-vous le 8 janvier aux Sociétés Savantes pour le Nouvel An.

A travers le pillage et la gabégie

UN RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Tel est le titre d'un article paru dans *Le Matin* du 22 décembre, sous la signature de M. Stéphane Lauzane.

En 1936, M. Delsuc crut devoir nous poursuivre devant le Tribunal de Cahors et devant le Tribunal de la Seine pour un article publié dans l'*Action Pharmaceutique* sur « l'Aventure du village sanitaire de Clairvivre ».

M. Delsuc fut condamné à Cahors, à Agen et à Paris.

Aujourd'hui, c'est la Cour des Comptes qui vient confirmer et compléter la condamnation, et apporter une nouvelle preuve de l'opportunité et de l'utilité de la campagne que nous avions entreprise en faveur de la défense des finances publiques.

Voici comment s'exprime notre confrère :

« Scène douloureuse. Une subvention de 52 millions est attribuée à la Fédération Nationale des Blessés du Poumon. Il s'agit de construire tout un village sanitaire moderne, le fameux village de Clairvivre. L'argent est dépensé. La Cour des Comptes va nous dire à quoi il a servi. « *Les « bâtiments*, dit-elle, *n'abritent plus « guère, à l'heure actuelle, que quelques anciens combattants et un « certain nombre de bénéficiaires des « Assurances sociales ou de l'Assistance publique. La plupart des pavillons sont inoccupés et plusieurs « abandonnés. Ainsi, ce village, expérience de rééducation des tuberculeux de guerre dans le cadre familial, se trouve détourné de sa destination première, puisqu'il n'est « plus qu'une vaste propriété à l'usage exclusif de la Fédération, qui en « use à sa guise et sans contrôle.* »

Ajoutons que, chaque année, le gouvernement autorise une loterie de 2 millions destinée à entretenir le règne des souverains de Clairvivre.

Il faut se féliciter d'un rapport de la Cour des Comptes qui situe les fautes et les responsabilités, mais qui vient, plus de deux ans après les jugements des Tribunaux de Cahors, d'Agen et de Paris, apporter une preuve décisive des actes de pillage et de gabégie.

Il faut que ce rapport de la Cour des Comptes soit suivi d'actes de l'autorité publique de nature à mettre un terme à de telles situations.

La cause des combattants est sacrée. Elle ne doit pas pouvoir être indéfiniment exploitée par ceux qui prétendent la servir.

Paul GARNAL.

POUR REMPLACER LE FOURRAGE

Agriculteurs qui manquez de fourrages, utilisez les blés dénaturés dans l'alimentation de votre bétail.

Communiqué par le Comité départemental des Céréales du Lot

Les éleveurs n'ignorent pas que cette année la récolte fourragère est particulièrement déficitaire, ils peuvent cependant pallier dans une certaine mesure à cet inconvénient par l'utilisation des blés dénaturés.

Les pailles complétées par un aliment concentré comme le blé dénaturé constituent une ration alimentaire de premier choix.

Réduit en farine, le blé dénaturé peut être judicieusement utilisé dans l'alimentation des jeunes animaux, des chevaux, des vaches laitières, des volailles, etc.

En outre, ce produit est un aliment très riche ; la dénaturation ne lui enlève aucune de ses propriétés alimentaires et ne lui donne aucune propriété nocive, son emploi dans l'alimentation des animaux est sans danger, facile et économique.

Les producteurs, les négociants ou les syndicats agricoles peuvent se procurer du blé dénaturé à un prix oscillant entre 120 et 125 fr. les 100 kg. (la commande étant de 50 quintaux au minimum).

Les centres de dénaturation les plus rapprochés sont les suivants :

Delamarre, 18, route de Limoges à Moulins (Allier) (125 fr.).

Fauvet, au moulin de Bersac par Rancou (Hte-Vienne) (125 fr.).

Fayol, Gilbert et Cie, à Commentry (Allier), Magasins généraux, rue du Pont-Ringuet, Montluçon (Allier) (125 fr.)

Hary Lorne, 28, boulevard Bajon à Poitiers (Vienne) (121 fr).

Laurin E., à Ozon par Châtellerault (Vienne) (121 fr.).

Service téléphonique

A partir du 1er janvier 1939, le service téléphonique fonctionnera en permanence, de 8 h. à 21 heures, à la cabine de Felzins (canton de Figeac).

Lettre ouverte aux Planteurs de Tabacs

Nous recevons d'un groupe de planteurs la communication suivante dont ils nous demandent l'insertion :

Un grand nombre de camarades se sont émus des conditions défectueuses dans lesquelles s'exerce l'activité de notre groupement, et dont la persistance ne peut qu'entraver notre action et compromettre le succès de notre effort.

Nous croyons voir les causes essentielles du malaise actuel dans les lacunes que révèlent nos statuts, et dans la non-application de certaines de leurs prescriptions.

Nous nous proposons de combler ces lacunes et de faire revivre un organisme statutairement prévu, — un *Conseil d'administration*, dans le but d'éviter désormais des confusions et des superpositions de pouvoir, en restituant à chacun des organismes de notre groupement, sa mission et ses pouvoirs précis.

Nous estimons que, dans des conditions normales :

Les Syndicats communaux *proposent.*
L'Assemblée générale *décide.*
Le Bureau fédéral *exécute.*
Le Conseil d'administration *contrôle.*

Nous avons l'honneur de vous communiquer par la voie de la presse, un ensemble de propositions. Nous vous demandons de vouloir bien les examiner, lors de la plus prochaine réunion de votre Syndicat et de mandater vos délégués pour exprimer votre avis, dans un scrutin nécessaire, lors de la plus prochaine assemblée générale des planteurs.

Veuillez croire, camarades, à notre entier dévouement syndical.

Un groupe de délégués.

COMPLÉMENTS AUX STATUTS

Les Syndicats communaux :

Délibèrent sur l'ordre du jour communiqué par l'organisme fédéral ;

Emettent les propositions à soumettre à l'assemblée générale ;

Désignent leurs délégués.

Les propositions sont présentées par écrit et revêtues de la signature du Syndicat.

Les délégués sont munis de cartes individuelles signées par le Président du Syndicat.

Ils ont voix délibérative aux assemblées générales, et droit à la parole pour soutenir les propositions de leur Syndicat. Leur vote implique l'adhésion du Syndicat qu'ils représentent.

La Fédération se compose de l'ensemble des Syndicats affiliés. Son Bureau est formé par un président..., vice-précidents, un secrétaire, un trésorier, désignés, en assemblée générale, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Le Président assure le contact avec l'administration, et la liaison avec la confédération générale, les Fédérations départementales, et entre les Syndicats communaux. Il présente et soutient, devant ces divers organismes, les propositions et vœux adoptés, et assure l'exécution des décisions régulièrement prises par l'assemblée générale.

Le Secrétaire seconde l'activité du Président, et assure le travail de Bureau. Le trésorier assure les recettes, les dépenses régulièrement ordonnées, tient la comptabilité, et la soumet, en fin d'exercice, au conseil d'administration. Exceptionnellement, et au cas d'extrême urgence, le bureau peut engager des dépenses extraordinaires. Dans ce cas, il rend compte, sans délai, au conseil d'administration.

Le Bureau convoque, sur avis du Conseil d'administration, les assemblées générales.

Les convocations doivent mentionner, explicitement, toutes les questions à soumettre à l'assemblée.

Les assemblées générales sont constituées par le rassemblement des membres du Conseil d'administration, du Bureau de la Fédération, des délégués syndicaux régulièrement mandatés. Elles sont présidées par un membre du Conseil d'administration, désigné par ses collègues. Elles sont ouvertes par l'appel nominal des délégués. A tout moment de la séance, il y a priorité, à la parole, pour un rappel au règlement. Il y a également priorité, a la discussion d'une proposition, pour le délégué du Syndicat dont elle émane. Les interpellations et discussions, de personne à personne, sont interdites.

Toutes les questions essentielles donnent lieu à un scrutin régulier.

Le scrutin public, par appel nominal, est de droit lorsqu'il est réclamé par les délégations d'au moins cinq Syndicats.

Sur toutes les questions, l'assemblée générale décide souverainement.

Le Conseil d'administration se compose de 15 membres élus au scrutin secret en assemblée générale et à la majorité absolue, à raison de cinq membres par circonscription électorale plus un pour la section de l'Aveyron.

Le Conseil d'administration désigne lui-même un président, un secrétaire, et un rapporteur.

Le Conseil d'administration fixe le montant du fonds de réserve, détermine le taux des cotisations, pour le nouvel exercice, d'après les résultats de l'exercice clos. Il connaît toutes les propositions régulièrement présentées, et les soumet, accompagnées d'un rapport, à l'assemblée générale.

Il établit, de concert avec le président de la Fédération, l'ordre du jour pour la séance ultérieure. Cet ordre du jour devra mentionner toutes les propositions à soumettre à l'assemblée générale.

LE PRIX DES TABACS

Jeudi soir, trop tard pour l'insérer dans le numéro du jour, nous recevions la dépêche suivante :

« La commission paritaire a fixé le « prix moyen des tabacs à 930 francs, « soit, au total, 1.200 francs, primes comprises. »

Légion d'honneur

Dans la liste des mutilés de guerre à 100 pour 100, nommés, par décret du 19 décembre 1938, chevaliers de la Légion d'honneur, nous relevons les noms de MM. Destal Gaston, ancien soldat du 9e d'infanterie et Mayssal Pierre-François, ancien soldat du 7e d'infanterie.

Le 9e et 7e d'infanterie sont deux anciens régiments de Cahors.

EDEN

SAMEDI
et DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)

Venez applaudir le seul film tourné en France depuis deux ans par
Charles BOYER
ORAGE
tiré d'une nouvelle d'Henry BERNSTEIN et magistralement interprété
AVEC
Michèle MORGAN
Lisette LANVIN et Robert MANUEL
(de la Comédie Française)

LA SEMAINE PROCHAINE
Trois pavillons réunis pour la première fois dans un film de brûlante actualité.
Les couleurs françaises, le drapeau anglais et la croix gammée
DANS
Alerte en Méditerranée

La fièvre aphteuse à Montauban

Par arrêté en date du 19 décembre 1938, M. le Préfet de Tarn-et-Garonne fait connaître que, jusqu'à nouvel ordre, les foires et marchés, les réunions et rassemblements sur la voie publique ou dans les cours d'auberge ayant pour but l'exposition ou la mise en vente des animaux appartenant aux espèces bovine, ovine, caprine et porcine, que ces animaux soient destinés à la production du lait, à l'élevage, à l'engraissement ou au travail, sont interdits dans la commune de Montauban.

Restent permis, sans restriction, dans cette commune, les foires et marchés aux chevaux, ânes et mulets.

Restent également permises l'exposition, la mise en vente et la vente sur un marché qui *sera spécialement désigné par l'autorité municipale* des animaux de boucherie autres que les chevaux, ânes et mulets et des porcs *prêts à être abattus.*

Les animaux de boucherie et les porcs prêts à être abattus devront être accompagnés d'un certificat délivré par le Maire de la commune d'origine, attestant qu'ils proviennent d'une exploitation située à plus de mille mètres de tout foyer de fièvre aphteuse.

Les veaux, les moutons et chèvres ainsi que les porcs devront être transportés en voiture et ne pourront être déchargés qu'après la vente pour être pesés s'il y a lieu, puis rechargés sur le véhicule de l'acheteur qui les dirigera sur un abattoir régulièrement surveillé.

Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 11 janvier 1938 relatives à l'interdiction de laisser circuler des animaux à pied dans un périmètre déclaré infecté, s'appliquent intégralement aux grands bovidés. Ceux qui auront à traverser un tel périmètre devront être transportés en voiture.

MON CADEAU
me fera plus plaisir encore s'il a été choisi dans la collection que présente cette année
M. POPOVITCH
PARFUMEUR
Parfums de luxe, poudriers, ongliers, vaporisateurs, garnitures de toilette, brosserie fine, etc.
Dans une gamme de prix très étendue, des Cadeaux de qualité pour toutes personnes de bon goût.

LOTERIE NATIONALE

L'émission de la tranche des Arts ménagers de la Loterie Nationale (1re tranche 1939) s'ouvrira le 27 décembre.

Cette tranche, identique à la 14e tranche, sera limitée à 1.500.000 billets et comportera 198.686 lots.

⁂

Le tirage de la 14e tranche de la Loterie Nationale aura lieu mardi 27 décembre à 21 heures.

TRANSFERT DES SERVICES DES PONTS ET CHAUSSÉES

Les services des Ponts et Chaussées vont être, prochainement transférés dans l'immeuble où était le séminaire.

Ce transfert est nécessité par les réparations qui doivent être apportées au local ou sont installés les services des Ponts et Chaussées.

La lumière jaune obligatoire

C'est le 1er janvier 1939 que toutes les automobiles et motocyclettes devront obligatoirement être munies de lampes sélectives agréées, en verre jaune.

Cette date du 1er janvier 1939 marque l'ultime délai accordé par l'arrêté ministériel du 3 novembre 1936, aux automobilistes et motocyclistes pour se mettre en règle.

La Maison
RIGAL-BEDUE
vous présente,
comme chaque année,
un grand choix d'articles pour CADEAUX à l'occasion des FETES DE NOEL et de NOUVEL AN.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 16 au 23 décembre 1938

Naissances

Rigal Raymond, rue Wilson.
Delfau Maurice, rue Jean-Vidal, 10.
Escaut Jean-Claude, rue de la Barre, 40.
Ilbert Roger, à Larosière.

Mariage

Baudel Elie, cultivateur et Gaubert Berthe, s. p.

Décès

Poirelle Aline, Vve Goyon, s. p., 82 ans, boul. Gambetta, 16.
Magné Emilie, Vve Talut, s. p., 77 ans, aux Tuileries.
Astor Jeanne, Vve Belot, s. p., 76 ans, rue Wilson.
Quercy Louis, s. p., 79 ans, rue Wilson.
Courpet Maria, Vve Cabanes, s. p., 65 ans, rue Lestieu, 8.
Raymond Nestorg, élève ecclésiastique, 18 ans, rue J.-Murat.

PALAIS des FETES

SAMEDI 24 — DIMANCHE 25
(*en soirée à 20 heures 45*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)
Yvette CHAUVIÈRE, Mia SLAVENSKA
Janine CHARRAT, Mady BERRY
DANS
La mort du Cygne
d'après la nouvelle de Paul MORAND
Grand prix du film français de l'Exposition
EN COMPLEMENT :
L'ECOLE DES SECRÉTAIRES (Comédie)

CAHORS

LA NEIGE

Dans la matinée de jeudi quelques flocons de neige tombèrent sur Cahors et, du coup, la température s'adoucit. C'est ainsi que dans la soirée, le thermomètre notait deux au-dessus de zéro.

Mais, dans la nuit de vendredi, la neige tomba en abondance, et à leur réveil les Cadurciens virent recouverts d'une épaisse couche blanche les rues et les toits des maisons. Durant la matinée et la journée, la circulation n'était guère agréable et de nombreux passants furent victimes de glissades et de chutes sur la neige durcie.

Par contre, la jeunesse, à la sortie des écoles, ne manqua pas de prendre la récréation normale de la saison, c'est-à-dire de se bombarder à coups de boules de neige.

Jusqu'à midi, la neige tomba, mais dans la journée, le soleil fit son apparition, et jusqu'à midi un vent froid souffla.

Enfin c'est l'hiver : il est arrivé à sa date. C'est peut-être, espère-t-on l'annonce d'une bonne année.

Enregistrement

M. Prat, receveur-rédacteur à Cahors, est nommé inspecteur au département de la Seine-et-Marne.

M. Delbos, receveur-contrôleur principal à Agen, est nommé contrôleur principal à Agen.

M. Buscail, receveur-contrôleur à Arreau (Hautes-Pyrénées), est nommé receveur-contrôleur principal à Cazals.

M. Séguy, receveur-contrôleur à Latronquière, est nommé en la même qualité à Tarare (Rhône).

M. Vidal de la Beuze, receveur-contrôleur à Pont-à-Marcq (Nord), est nommé en la même qualité à Latronquière.

Ouverture des magasins

Par autorisation spéciale, en raison des fêtes de Noël et Nouvel an les magasins d'alimentation de détail pourront rester ouverts les dimanches 25 décembre et 1er janvier toute la journée.

DANS L'IMMEUBLE DE LA PRÉFECTURE

Jeudi, une poutre maîtresse soutenant la toiture dans la partie de la préfecture où se trouvent les services des Ponts et Chaussées, s'est affaissée brusquement. Des plâtras et des matériaux divers sont tombés dans les bureaux.

Un ouvrier a été légèrement blessé. On a dû consolider d'urgence la toiture par des étais.

Avant de fixer votre choix pour vos cadeaux
de NOEL et du JOUR de l'AN
rendez visite à la
Parfumerie M. IMBERT
18, *Boulevard Gambetta*
ou vous trouverez tous les **parfums** des **grandes marques**
ainsi que les parfums GUERLAIN, CARON, WEIL...
Grand choix de **garnitures** de **toilette**, d'**ongliers** et de **poudriers**
Lancel
Téléphone 447

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité aérienne du 16 au 23 décembre 1938 : 1 h. 57 de vol par M. Barthélémy, Barreau et de Nazaris.

Nous apprenons avec un vif plaisir le succès de M. Charvet Pierre qui a été reçu au concours d'admission à Istres. M. Charvet a donc toutes les chances de faire partie du personnel naviguant de l'armée de l'Air. Ce succès est aussi à l'actif de notre Section d'Aviation Populaire et nous espérons qu'il ne sera pas un chant du cygne. Il serait regrettable en effet que cette institution régionale soit détruite par des intrigues personnelles.

AUX SPORTS D'HIVER

A tous ceux qui partent ou vont partir pour les stations françaises de sports d'hiver, l'Administration des P.T.T. rappelle qu'ils ont à leur disposition un moyen rapide et peu onéreux de communiquer avec leur famille et leurs amis pendant leur séjour au pays de la neige : *c'est le télégramme de quinze mots* coûtant seulement 3 fr. 50 s'il est à destination du département d'origine ou des départements limitrophes et 4 fr. s'il doit être transmis dans l'autres départements.

Blessé par son cheval

M. Delmas, propriétaire au hameau du Mas-de-Jean-Blanc (commune de Marcilhac-du-Lot), s'était rendu en voiture au bourg de Marcilhac.

En dételant son cheval, il reçut dans les reins un coup de pied de la bête et fut projeté sur le sol.

Il put se relever, mais en rentrant chez lui, il a dû s'aliter.

M. Delmas a reçu les soins nécessités par son état qui serait assez grave.

UN PARFUM DE MARQUE,
UN POUDRIER ÉLÉGANT,
UNE GARNITURE DE TOILETTE
s'achètent à la
Grande Parfumerie centrale
Maison BRIS
10, *rue Foch, CAHORS*
Les prix les plus avantageux.
Un goût sûr pour vos cadeaux.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré pendant toute la journée du dimanche 25 décembre et la matinée du lundi 26 décembre par la

Pharmacie MIROUSE
Boulevard Gambetta

⁂

SERVICE MÉDICAL

Le service médical sera assuré le dimanche 25 décembre par le

Docteur PEINDARIES

Les Sports

STADE CADURCIEN

Bal du Rugby

Dans quelques jours, le 31 décembre, les amateurs de danse seront tous réunis, dans la salle du Dancing du Palais des Fêtes. Cette soirée s'annonce bien. Danseuses et danseurs passeront une belle soirée et clôtureront dignement, dans la joie et la gaieté l'année 1938. L'année 1939 sera aussi dignement reçue, puisque le bal est prévu jusqu'au matin.

Il y aura le tirage des nombreux cadeaux offerts par les Amis du rugby. Le 1er lot un superbe poste de T.S.F. offert gracieusement par la Maison Mandon de Cahors. Ce poste est actuellement exposé chez Maurice Laucou, « Palais du Tissu » à Cahors, où les cartes sont en vente ; les lots seront exposés la semaine du bal. Tous et toutes tentez votre chance en achetant la carte du bal.

LA PÉDALE CADURCIENNE

Le tirage de la Tombola de la Pédale Cadurcienne a eu lieu dans les salons du siège social, Café de Bordeaux, le 22 décembre, à 21 heures. Les personnes ayant gagné un lot sont priées de le retirer chez M. Sylvain Theil (au Coin de Rue) le plus rapidement possible. Les lots non réclamés dans un délai de un mois resteront acquis à la Société. — *Le Bureau.*

Voici la liste des numéros gagnants : 503 — 1213 — 184 — 1501 — 1693 — 1969 — 176 — 1867 — 1952 — 1629 — 1371 — 1676 — 548 — 171 — 1091 — 243 — 476 — 126 — 1013 — 1935 — 532 — 1028 — 739 — 1226 — 1229 — 1089 — 1405 — 325 — 1559 — 1967 — 249 — 359 — 1031 — 1813 — 1840 — 1184 — 1064 — 768 — 1350 — 180 — 1651 — 539 — 1159 — 523 — 167 — 222 — 400 — 337 — 1765 — 444 — 1134 — 1303 — 1762 — 1688 — 1211 — 235 — 526 — 466 — 1567 — 1556 — 767 — 1066 — 237 — 1401 — 1166 — 1441 — 12 — 1603.

En présence des difficultés de la vie actuelle, en prévision de l'avenir, MADAME, MADEMOISELLE, quelles que soient les situations que vous avez ou auxquelles vous prétendez, apprenez la COUPE, COUTURE, MODES, LINGERIE, par les méthodes **PIGIER** appliquées par les grands couturiers.

Inscriptions à toute époque de l'année

Reprise des Cours à CAHORS, 12, Boulevard Gambetta, le 3 janvier.

BIJOUX... JOUJOUX...

Les jours diminuent encore ; les étoiles s'allument plus tôt. Déjà la neige et déjà l'hiver...

Mais un cri joyeux va retentir à travers le monde : Noël ! Noël !

Dès maintenant il vous faut songer aux cadeaux. A ceux que vous devez faire ; à ceux que vous espérez recevoir.

Bijoux, joujoux, que de choses à offrir et laquelle choisir ?

N'oubliez pas alors que la Loterie Nationale vous offre à son tour LA TRANCHE DE NOEL.

Quoi de plus merveilleux que ces fragiles billets qui portent en eux les espoirs les plus fous. Un peu de chance — c'est permis un soir de Noël — et vous voici millionnaire.

Prenez et offrez tous des billets de la Tranche de Noël, 14e Tranche 1938 de la LOTERIE NATIONALE.

AU ROBINSON

Samedi 24 décembre
GRAND BAL, en soirée
Dimanche 25 décembre
en matinée et soirée
Orchestre ROUGIÉ

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs

Mérite agricole. — Notre excellent compatriote, M. Antoine Blanc a été promu officier du Mérite agricole, dimanche, au cours d'une réunion d'amis, en un toast de circonstance, de vives félicitations ont été adressées au nouveau promu qui est le doyen des électeurs de notre commune.

St-Denis-Catus

Foire. — La foire de janvier qui, jusqu'ici, a été importante s'annonce comme devant être très belle. Nous pouvons prévoir qu'il y aura beaucoup d'agneaux de lait. Elle se tiendra le lundi 2 janvier, le 1er étant un dimanche.

Lalbenque

Désagréable surprise. — Ces jours derniers, en soirée, un propriétaire du bourg de Belmont-Ste-Foy, faisait sa provision de conserves et graisse, en sept oies et sept canards. A la campagne, il est d'usage entre voisins de s'entraider pour le plumage.

Ce travail fini, on se met à table et chacun traite au mieux.

Les sanguettes au lard, ail et persil, sont le plat traditionnel arrosé de bon vin.

Donc ces volatiles, plumés et nettoyés, furent laissés dans une pièce au rez-de-chaussée.

Pendant que tout le monde était à table, deux belles oies disparurent.

On put s'imaginer la surprise plutôt désagréable, du propriétaire.

La gendarmerie de Lalbenque a ouvert une enquête.

Luzech

Ne décidez rien concernant l'avenir de vos enfants sans avoir consulté **PIGIER.** La valeur de l'Enseignement **PIGIER** donné par des professeurs expérimentés, est universellement reconnue.

Inscriptions à toute époque de l'année.

Reprise des Cours à CAHORS, 12, Boulevard Gambetta, le 3 janvier.

Conseil municipal. — Présidence de M. Poujade, maire. Etaient présents : MM. Poujade, maire ; Cavalié, adjoint ; Delmestre, Bonnafoux, Bessières, Gironde, Vidal Gaston, Sérignac, Revel, Bousquet, Borredon, Guérin. Etaient absents : MM. Bary, Bordes, Vidal Daniel.

Le Conseil municipal : 1° approuve sans observations le procès-verbal de la dernière séance ;

2° Autorise le maire à contracter l'emprunt nécessaire au financement de la part contributive de la commune pour l'électrification des écarts ;

3° Désigne MM. Cavalié Louis, adjoint au Maire et Peyrus Elie pour traiter l'achat du terrain nécessaire à la construction de l'abattoir communal projeté ;

4° Désigne comme délégué pour la révision des listes électorales : 1° M. Bessières Jean, pour faire partie de la Commission ; 2° MM. Delmestre et Sérignac pour être adjoints à cette Commission. A la liste de la Chambre d'Agriculture : M. Delmestre Armand. Pour la liste de la Chambre et du Tribunal de Commerce : M. Gironde Emile.

5° Etablit comme suit la liste des candidats aux fonctions de répartiteurs des contributions directes pour 1939 : candidats domiciliés : MM. Delmestre Armand, Aladel Hubert-Léonce, Bessières Jean, Boulzaguet Albert, Mousset Louis. Bousquet Ernest, Fournié Louis, Cavalié Adrien, Peindaries Marc, Albagnac Germain, Borredon Prosper, Bousquet Eside;

6° Décide d'améliorer dans la mesure du possible les cours et préaux des écoles publiques de Luzech et de Fages et de doter ces écoles d'un garage pour automobile ;

7° Emet un avis favorable à une demande de sursis d'incorporation et trois demandes d'allocation militaire ;

8° Désigne Mme Poujade et Mme Vidal comme dames visiteuses pour veiller à l'observation de repos et d'hygiène des femmes en couches ;

9° Statue sur diverses demandes d'assistance.

Puy-l'Evêque

Plus de 60 Elèves fréquentent les **COURS PIGIER,** à CAHORS, questionnez-les sur la valeur de l'Enseignement qui leur est donné et vous serez édifié !

Inscriptions à toute époque de l'année.

Reprise des Cours à CAHORS, 12, Boulevard Gambetta, le 3 janvier.

Duravel

Naissance. — Nous sommes heureux de faire connaître la naissance d'une grosse fille dans le ménage Serres-Salles, colons du domaine de Peyregalière, qui a reçu le prénom de Louise.

C'est la 3e fille du ménage pour laquelle nous faisons des vœux de prospérité avec ceux de prompt rétablissement à la maman.

Recensement de la classe 1939. — Les jeunes gens nés dans la commune ou y résidant, nés entre le 1er janvier 1919 et le 31 décembre 1919 inclus sont priés de se faire inscrire à la Mairie en vue du recensement de la classe qui doit être terminé le 10 janvier au plus tard.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Les **COURS PIGIER** méritent tout spécialement la confiance des familles par leur honorabilité et leur enseignement essentiellement pratique et éducatif. Ils préparent rapidement par des cours distincts aux situations commerciales et administratives.

L'Enseignement individuel **PIGIER** permet à l'Elève de commencer ses études à toute époque de l'année.

Reprise des Cours à CAHORS, 12, Boulevard Gambetta, le 3 janvier.

Révision des listes électorales. — Nous rappelons que la révision des listes électorales est en train de s'effectuer et qu'elle sera irrévocablement close le 4 février à minuit. Pour la bonne marche du service, il est très important de ne pas attendre cette date.

Tout citoyen a, non seulement le droit mais aussi le devoir de prendre connaissance du tableau des radiations et celui des additions et de signaler ce qui pourrait paraître irrégulier.

Il importe aussi que chacun s'assure de son inscription car rien ne prouve qu'il ne puisse se produire de consultations électorales. Il serait fâcheux de ne pouvoir exercer son droit de citoyen.

Faites donc le nécessaire avant le 4 février prochain.

Déclaration d'association. — L'*Officiel* publie la déclaration d'association suivante : « Racing-Club Figeacois ». But : pratique du football-association et des sports athlétiques et pratique des exercices physiques.

Siège social : Café Paul Pélerin, quai Legendre.

S.N.C.F. — De nombreuses mutations viennent d'avoir lieu dans le personnel de la gare de Figeac en remplacement de M. Martres, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Henry, facteur mixte à Conduché, est nommé à Figeac où il remplace M. Arteil, nommé au Rouget.

M. Lavaurs, de Muret, est affecté à Figeac en qualité d'élève de bureau. Il remplace M. Fragues.

A tous ces agents de la Société nationale des Chemins de fer, nous adressons nos vives félicitations et nos souhaits de bienvenue.

Nécrologie. — Mercredi matin ont été célébrées, en présence d'une foule nombreuses de parents et d'amis, les obsèques de Mme Monteil, décédée à l'âge de 77 ans.

Mme Monteil était la mère de M. Monteil, notre sympathique garde-champêtre, à qui nous adressons nos vives condoléances.

Banquet de la classe 1918. — Les hommes de 40 ans (classe 1918), qui sont parmi les plus jeunes des anciens combattants, se sont réunis dans un banquet fraternel, dimanche dernier, au restaurant Palémon, avenue Fernand-Pezet.

Le meilleur esprit de camaraderie n'a cessé d'animer leur cordial rassemblement.

Au Sénat. — A la suite du tirage de bureaux du Sénat, M. Loubet, sénateur-maire de Figeac, fait partie du 3e Bureau.

Conseil consultatif des tabacs. — Parmi les membres qui composent le conseil consultatif des tabacs pour 1939, nous relevons le nom de M. de Monzie, député de Figeac, ministre des Travaux publics.

Spectacles. — Aujourd'hui, en matinée et soirée :

Au *Family-Ciné :* Raimu et Michèle Morgan dans « Gribouille ». La ligne Maginot, documentaire. Actualités mondiales.

Au *Théâtre :* Fernandel dans « Jim la Houlette » et Bach dans « J'arrose mes galons ». Actualités Paramount.

L'apéritif vitamine.

La **SUZE,** exclusivement fabriquée avec de la racine de gentiane fraîche, extraite par des procédés modernes qui respectent tous les principes actifs et vivants qu'elle contient, est un apéritif naturel, aux propriétés toniques et reconstituantes. 931

Cajarc

Nécrologie. — Dernièrement ont eu lieu les obsèques de la fillette de M. Pissourailles, chef cantonnier, sa dernière née. Une foule nombreuse de parents, d'amis, ainsi que les élèves des écoles publiques l'ont accompagnée à sa dernière demeure. Nos sincères condoléances à toute la famille.

Accident. — Mme Gazeau, mère de M. Louis Gazeau, maître d'hôtel, est tombée si malencontreusement dans sa cuisine qu'elle s'est cassé le bras gauche à deux endroits. On a été obligé de lui mettre le bras dans un appareil en plâtre. Nos vœux de prompt rétablissement.

Arbre de Noël. — La fête de l'Arbre de Noël de nos Ecoles publiques qui a eu lieu mercredi a été pleinement réussie, à la grande satisfaction des petits et des grands. Nous adressons nos bien vives félicitations aux dévoués maîtres et maîtresses et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

Corn

Accident du travail. — M. Lacombe, du Mas de Faycelles, travaillait au tunnel de Figeac, lorsque, par suite d'une fausse manœuvre, il fut blessé à la tête par la pelle d'un de ses camarades.

Il fut conduit chez M. le docteur Bonnafé qui lui donna les soins nécessités par son état qui n'est pas grave. 12 jours de repos.

Espédaillac

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Clémentine Cancé, domiciliée à Espédaillac, avec M. Jean-Louis Pélaprat, cultivateur à Fontanes-du-Causse.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Cinéma. — Samedi dernier, salle de la mairie, eut lieu une séance de cinéma parlant et sonore. Cette représentation, donnée par M. Delmas, instituteur à Caniac, avait attiré un nombreux public qui se retira satisfait de cette soirée.

Un de moins. — Ces jours-ci, M. Eloi Cancé, cultivateur à Espédaillac, a tué un superbe renard.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier, 18 courant, à 10 heures, sous la présidence de M. Jean Cancé, maire. Neufs conseillers étaient présents.

Le Conseil a procédé tout d'abord à la révision de la liste d'assistance médicale gratuite.

M. Pélissié a été désigné comme délégué pour faire partie de la commission chargée de réviser la liste électorale. MM. Bessières et Pagès ont été désignés pour être adjoints à cette commission à l'effet de statuer sur les réclamations.

Une demande d'assistance médicale gratuite a reçu avis favorable, ainsi d'une demande d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

La séance a été levée à 11 h. 30.

Voici l'hiver. — Jusqu'à ces jours derniers, nous avions été gratifiés d'une température printanière, mais depuis mardi soir un vent glacial n'a cessé de souffler et jeudi la neige s'est mise à tomber.

L'expectoration diminue et la toux disparaît

Souffrez-vous de bronchite aiguë ou chronique, de catarrhe, d'asthme ou d'emphysème ? En quelques jours, vous trouverez dans le Pulmoll, la fin de vos maux ou tout au moins un soulagement considérable. Le Pulmoll détruit impitoyablement, dès les premières cueillerées, les microbes qui contaminent les voies respiratoires. La respiration se dégage, les poumons décongestionnés aspirent librement l'air pur, l'expectoration se fait plus aisément puis tarit, la toux disparaît. Chez les asthmatiques, il supprime les crises en calmant l'irritation bronchique ou pulmonaire. Le Pulmoll réussit toujours et à tout le monde, il n'a pas de contre-indication. Le flacon vaut 12 fr. 50. Ttes Phies

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Caisse d'épargne. — En raison des travaux de fin d'année (calcul des intérêts), les bureaux de la Caisse d'épargne de la ville seront fermés à compter du 24 décembre. La réouverture aura lieu le dimanche 15 janvier.

Salviac

L'arbre de Noël des écoles laïques. — Dimanche 18 décembre à l'école des garçons eut lieu la fête de l'arbre de Noël tant attendue des écoliers et des écolières de la ville. Ce fut une belle soirée présidée par M. le Docteur Cambornac entouré de nombreux conseillers municipaux. La salle, quoique vaste, était archicomble.

Une fois de plus, les artistes se surpassèrent et interprétèrent de merveilleuse façon les monologues et saynètes qui charmèrent les auditeurs. Les tout petits eurent leur grande part de succès, surtout les petits mariés (4 à 5 ans) qui prirent leur rôle au sérieux à la grande joie des spectateurs.

L'arbre de Noël, un beau sapin apporté de Montcléra, fut dépouillé des joujoux, des jouets et des friandises.

Nous remercions vivement ceux qui ont bien voulu assister à cette petite fête de famille sans oublier ceux qui les préparent avec patience et dévouement, ceux qui par leurs dons contribueront à son succès et nous leur donnons rendez-vous pour l'année prochaine.

Dégagnac

Naissances. — Chez les époux Bach, au village de Lapoujade, une charmante fillette qui a été prénommée Janine-Elise;

Chez les époux Foussat, au village de Jean-l'Abit, une autre fillette prénommée Odette ;

Chez les époux Molinié, au village du Mas, une autre fillette qui a été prénommée Suzanne-Janine.

Souhaits de bonheur aux nouvellesnées et compliments aux parents.

Décès. — Dimanche 18 courant ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Corberan, née Faillières, décédée à Brives (Corrèzze) chez son fils, où elle s'était retirée, à l'âge de 82 ans.

Une nombreuse assistance a accompagné à notre nécropole cette femme de bien.

Nous adressons à toute la famille Corberan nos bien sincères condoléances.

DUCRETET-THOMSON — TELEFUNKEN

UN CHOIX UNIQUE EN RADIO

UN CARRÉ D'AS

POINT-BLEU — En vente chez : — LEMOUZY

A. MANDON 17, rue Maréchal Foch, 17 — CAHORS

DÉMONSTRATIONS ET ESSAIS GRATUITS
POSTES A HAUTE FIDÉLITÉ MUSICALE

Echange des récepteurs de toutes Marques aux meilleures conditions

Garantie cent pour cent. Des milliers de références

La plus importante et la seule maison de la région spécialisée uniquement en T. S. F. depuis 6 ans.

Récepteurs à partir de 500 francs — Super 5 lampes t. o. à partir de 895 francs

A L'OCCASION DES FÊTES DE LA NOEL ET DU JOUR DE L'AN

GRANDE VENTE RÉCLAME

Biscuits

Mélange fin, le 1/2 kg	4 »
Mélange surfin, le 1/2 kg	4 50
Cuillères aux œufs frais, la boite	7 50
1/4 assortis aux œufs frais, la boite	4 95

Confiserie

Sabots père Noël, à partir de	0 40
Bûches, à partir de	1 25
Bonbons mélange fin, les 125 gr.	1 50
Bonbons mélange surfin, 125 gr.	1 75

Toute une gamme de vins fins sélectionnés

Vins blancs

Entre-deux-Mers, la bout. 87 cl., v. ens.	3 50
Bordeaux supérieur, la bout. logée	5 85
Ste-Croix-du-Mont 1933	7 60
Barsac 1933	8 60
Sauternes 1933	8 85
Haut-Sauternes 1933	9 35

Vins rouges

Notre Cépage, 10°, la bout. 87 cl. V.C.	2 75
Bordeaux supérieur, la bout. logée	5 60
Médoc	5 85
Saint-Emilion	6 10
Saint-Estèphe 1933	7 35
Margaux 1933	7 85

Un Bourgogne 1934	la bouteille logée	6 85
Un Champagne authentique		12 50
Vins mousseux — Cuvée Royale, cuve close		5 95
Vins mousseux — Royal André, méth. champ.		7 60
Vins mousseux — Compte de Brassy méth. champ.		7 75

Un article recommandé : **VIN DE NOEL,** grand vin doux naturel, la bout. logée 7 95

LA COOPÉRATIVE ne vend : aux plus justes prix, à ses sociétaires et au public, que des PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ : PAS D'AUTRES

" AUX COOPÉRATEURS "

Retenez bien l'adresse : 55, Boulevard Gambetta

EX-COOPERATIVE MILITAIRE
51 et 53, Boulevard Gambetta à CAHORS

Pour les FÊTES DE NOËL et du JOUR DE L'AN

Biscuits mélange extra	les 500 gr.	4 75
Bonbons - Chocolats - Fondants - Dragées, l'assortiment	les 125 gr.	1 75
Bonbonnières garnies délicieux chocolats à partir de		4 50
Boîtes de luxe garnies chocolats extra fins à partir de		15 »

POUR LE RÉVEILLON :

Choucroute garnie alsacienne, le kg.	11 »		Sauternes 1933	la bout log.	8 50
Bordeaux supérieur blanc, bout. log.	5 50		Muscats vieux : vin doux natur.	—	8 75
Bordeaux sup. rouge 1934, —	5 25		Grenache doré : vin doux natur.	—	8 75
Saint-Emilion 1933 —	6 »				

Voyez nos étalages de conserves — Prix sans concurrence

RÉCLAMEZ NOS TIMBRES DONNANT DROIT A UN ESCOMPTE DE 3 % sur tous les articles d'épicerie ou à des superbes primes au gré du client

Petites annonces économiques

RÉPARATIONS, transformation des manteaux de fourrures, cols, cravates, etc., etc..., tannages, lustrages, teintures de toutes fourrures, chez Mme Boissy, face à la Halle.

■

POUR la première fois depuis sa création, à l'occasion des fêtes de la Noël, on réveillonnera à « **Mon Auberge** ». Venez consulter le menu de choix... et retenir vos tables. — Allo 292.

■

PROPRIÉTAIRES manquant d'eau, adressez-vous à Vasquès Baptiste, puisatier-sourcier à Castelfranc (Lot), qui se charge des aménagements nécessaires.

■

A LOUER un aspirateur Electro-Lux. S'adresser : Mme Vidaillac, Droguerie, 57, Boulevard Gambetta.

■

A VENDRE restaurant, libre de suite, situé dans rue très passagère, affaire exceptionnelle, bas prix. On ferait facilité paiement. Voir Agence Im. du Lot, 4, rue des Jardiniers.

■

A LOUER, rue St-André, une remise pouvant servir d'entrepôt ou de garage. S'adresser 8, rue Louis-Deloncle.

POUR VOS ETRENNES

N'hésitez plus, le meilleur cadeau utile à offrir pour le travail et la santé est un vélo.

Chez Motobécane

vous trouverez

1° *Pour les petits :* des vélos toutes tailles

2° *Pour les grands :* les nouveautés 1939, *ainsi que des soldes* de certaines catégories 1938.

3° Des vélomoteurs 4 temps, bloc moteur 3 vitesses, dernier cri.

BESSAC, 28, *quai de Regourd, CAHORS*

Une OCCASION

de la succursale A. CITROEN

Traction avant

BERLINE, 4 places, 7 C.

prix intéressant

Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Dernière heure

Le budget

De Paris. — La Chambre a voté le budget par 336 voix contre 229. Les dépenses s'élèvent à 66 milliards 128 millions ; les recettes à 66 milliards 154 millions. L'excédent est de 26 millions. La discussion du budget commencera au Sénat le 28 décembre au matin.

⁂

En Espagne

De Burgos. — On annonce que les troupes nationalistes auraient percé, vendredi, les lignes républicaines sur le front de Catalogne, en quatre points différents. L'avance nationaliste serait importante.

⁂

Japon et Chine

De Tokio. — Le prince japonais, Konoyo, déclare que son pays est prêt à reconnaître l'indépendance de la Chine et l'exterritorialité des concessions étrangères, mais après avoir exterminé le gouvernement nationaliste chinois qui le gêne.

⁂

La réforme électorale

De Paris. — M. Daladier a déclaré, vendredi, dans les couloirs de la Chambre, qu'il faut faire voter au plus vite la réforme électorale et qu'il la fera voter.

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors

Bureau : 71, *Boulevard Gambetta*
(Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS

Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe. Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

Etrennes inutiles
Souvent méprisées,
Etrennes utiles
Toujours appréciées.

Pour vos cadeaux de **NOEL**
offrez des choses utiles

Vous les trouverez chez

BÉDUÉ-CAINE

101, boulevard Gambetta, CAHORS (en face le Théâtre)

La maison de la Femme et de l'Enfant

qui vous offrira à son tour un souvenir agréable

Pendant le mois de **DÉCEMBRE** le magasin sera ouvert le **DIMANCHE** matin

Epicerie G. DENIAU
5, rue Maréchal Foch - CAHORS Téléphone : 119

POUR les FÊTES de NOËL et du JOUR DE L'AN

Saumur Mousseux			Montbazillac et Graves	la bouteille	5 50
" Le Flambeau "	la bouteille	7 90	Grenache doré	le litre	10 75
Vin d'Anjou Supérieur	—	9 50	Muscat, vin doux naturel	—	11 »
Champagne " L'Aigle "	—	12 »	Rhum Martinique 40°	—	23 75
Bordeaux Blanc	—	3 90	Rhum Martinique 54°	—	28 »

Tous les Champagnes et toutes les Liqueurs de grandes marques

Joli choix de Boîtes garnies et de Bonbons de chocolat

N'oubliez pas, pour vos réceptions de fin d'année, d'agrémenter vos menus d'une bonne choucroute garnie d'un délicieux poisson " Vivagel " et Langoustes congelées qui constituent une ressource de plats variés et savoureux.

Un superbe et pratique agenda " CODEC 1939 " sera offert gracieusement à tout acheteur de 40 francs de marchandises.

NOEL
NOUVEL AN

La certitude de faire plaisir en offrant des fleurs

Maison TARDIEU
Rue du Lycée, CAHORS

Pour Etrennes

Un choix : *Couteaux de table et de poche. Couverts argentés et inoxydables. Rasoirs. Articles de chasse et de pêche.*

N. BESSON

83, Bd Gambetta, CAHORS. — Tél. 335

Les premiers froids vous rappelleront *notre vente publicitaire*

- **Tout le vêtement cuir.**
- **Canadiennes. Blousons.**
- **Cuissards.**
- **Vestes. Gants.**
- **Casques.**

Notre rayon incomparable d'Imperméables dames, hommes enfants

Les meilleures marques sont vendues hors-cours, bonnes affaires ! ! ! Stock limité

Au Comptoir des Stocks

109, Boulevard Gambetta, CAHORS
(Près du Garage Renault)

Ouvert le dimanche matin

Confiserie moderne

Edmond GIRAUD

11, *rue Maréchal-Foch, CAHORS*

Marrons glacés,
Bonbons chocolat,
Dragées, Pralines.

Toute confiserie — Bonbons fins

Grand choix de boites garnies, Bonbonnières, etc...

Seule Maison spécialisée

LES MEILLEURS PRIX

POUR VOTRE RÉVEILLON !

Mangez de bonnes huîtres

que vous achèterez chez

VICTOR PRIOLO

Place de la République, CAHORS

Vous trouverez des **huîtres de toutes qualités,** des **Huîtres blanches,** des **Huîtres vertes,** des **Huîtres de Claire** et des **Marennes.**

Huîtres de Claire depuis 3 fr. la douzaine

Déménagements Groupages

occasion retour de la région sur Paris

PETIT, 65, *r. Dulong, Paris. Carnot* 46-57

Cyclistes

A l'occasion des **Fêtes de la Noël** et du **Jour de l'An,** chez DEDIEU, *cycles, rue Fondue-Basse,* **grand choix de bicyclettes,** *du* 15 *décembre au* 1er *janvier seulement.* Pour tout achat d'un vélo neuf, il sera offert un équipement électrique comprenant : un phare, une dynamo, un feu rouge, sans augmentation du prix du vélo.

POUR TOUTES PLANTATIONS

Arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne

Maison A. Pouzergues

2 bis, rue Emile-Zola
près des Remparts, CAHORS

Création de Parcs et Jardins

Des Tissus de Choix...
Une Coupe impeccable...
Du Travail fini...
Des Prix Avantageux

Voilà ce que vous offre

PARIS-ÉLÉGANT

Maison R. GILLET — SERVAN Suc^r

12, Rue Maréchal-Joffre, CAHORS

Automobiles Simca-Fiat

Automobilistes de n'importe qu'elle catégorie, qui désirez plus que jamais rouler économiquement, n'hésitez pas, achetez une **SIMCA.**

Essais à volonté

Agent : **PRADIÉ,** *CAHORS*

POUR VENDRE OU ACHETER :
Immeubles, propriétés fonds de commerce
CONSULTEZ L'
Indicateur Immobilier du Quercy
R. MARATUECH
109, Bd Gambetta, CAHORS
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Téléphone 44

BRULERIE MODERNE
33 Rue Nationale CAHORS
"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES
P. NOYER
8, rue Wilson, CAHORS

Il n'existe pas de voiture moins chère à l'achat et plus économique à l'usage que la

Supercinq Rosengart

la voiture construite pour durer

Modèle à partir de **13.950 francs**
Renseignements et essais

Garage JARRIGE

49, Boulevard Gambetta, CAHORS

Téléphone 46

PROCHAINEMENT

Ouverture d'un atelier de peintre en voitures

Peinture cellulosique et synthétique

Glaces pour autos : ordinaires et « Sécurit »

DESEMBOUTISSAGE D'AILES

PRIX MODÉRÉS

S'adresser : Maison André **NOUET**
4, Place St-James, CAHORS

'ASPRO' agit!

il terrasse RHUMES et GRIPPE,
il soulage le RHUMATISME en 1 nuit
il efface MIGRAINES, NÉVRALGIES,
etc... en quelques minutes!

LA PREUVE...

Douleurs, insomnie, mal de gorge, ne résistent pas à 'ASPRO'

"La première fois que j'ai pris 'ASPRO' c'était pour des douleurs rhumatismales. Le lendemain, il n'y avait plus de mal - La deuxième fois, c'était contre l'insomnie - Dès le premier soir, il y avait de l'amélioration - Enfin la troisième fois c'était contre le mal de gorge et le commencement de grippe - Le lendemain, j'étais soulagé. Je trouve donc vos comprimés merveilleux pour les cas ci-dessus ; très facile à prendre et n'occasionnant aucun dommage à l'estomac".

Pierre BOCENO au PREDY-MARZAN par La Roche-Bernard (Morbihan).

IL n'y a pas de demi-mesures avec 'ASPRO' - pas de "on verra bien" - pas de "peut-être". - Son action est rapide - définitive.
Si vous sentez venir une attaque de rhume ou de grippe, vite 2 comprimés d''ASPRO' : frissons, éternuements, courbature disparaîtront en un clin d'œil. Deux autres comprimés avec une boisson chaude en vous couchant, et vous serez d'aplomb le lendemain matin...
Si vous souffrez de rhumatismes, sciatique, lumbago, 'ASPRO', dès la première dose, vous soulagera - migraines, névralgies, maux de dents, etc..., s'envoleront. En gargarisme, 'ASPRO' calmera presque instantanément vos maux de gorge.
Mais il y a mieux ! 'ASPRO' ne se contente pas de soulager rapidement de la douleur et de la maladie, il s'attaque à leurs causes... Il coupe la fièvre, tue les microbes, aide l'organisme à éliminer l'acide urique. Voilà pourquoi 'ASPRO' rend tellement de services, pourquoi des millions de familles en ont fait le " PROTECTEUR DU FOYER ".

encore des PREUVES !

En 12 heures, elle chasse un Rhume !

"Je n'aurais jamais pensé qu''ASPRO' soit aussi efficace. Maintenant je ne resterai pas sans avoir ce bienfaisant remède ; j'en ai offert à une de mes amies qui avait un fort rhume de cerveau : il a disparu en 12 heures !"

M. RASSE, à Cercy-la-Tour (Nièvre).

Grippe et angine s'envolent !

"Hier, tous deux pris subitement, ma femme d'une grippe et moi d'une angine, nous avons fait usage d''ASPRO' et aujourd'hui nous sommes tout ce qu'il y a de bien au point de vue santé; nous nous empressons de faire des éloges de votre produit à notre entourage".

M. A. VANDENHOEKE, 125, rue Voltaire, Roubaix (Nord).

PRENEZ 'ASPRO' CONTRE:
RHUMES - GRIPPE
MIGRAINES
NÉVRALGIES
RHUMATISMES
INSOMNIE
NERVOSITÉ

2.15 modèle d'essai — 8. la boîte de 25 comprimés.
4. la boîte de 10 comprimés. — 16. la boîte de 60 comprimés.

Coupez ce mal de gorge! Gargarisez-vous avec 'ASPRO'

Ne négligez pas un mal de gorge, car la gorge est la porte d'entrée des microbes. Gargarisez-vous avec 2 comprimés d''ASPRO' dans un peu d'eau chaude : le soulagement sera immédiat, l'action antiseptique durable, car les particules d''ASPRO' en se déposant sur vos muqueuses, élimineront complètement l'infection.

CIRCULATION du SANG

Toutes les femmes doivent savoir

que la plupart des maladies dont elles souffrent proviennent de la mauvaise circulation du sang.
Quand le sang circule bien, tout va bien.

Elles doivent surtout
NE PAS OUBLIER QUE LA

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

remet le sang dans le bon sens. C'est le remède infaillible aux moindres malaises aussi bien qu'aux infirmités les plus graves qui menacent la Femme depuis l'Age de la Formation jusqu'au Retour d'Age : Règles irrégulières ou douloureuses, Pertes blanches, Suites de Couches, Métrites, Fibrome, Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Maladies de l'Intestin, de l'Estomac et des Nerfs, Migraines, Vertiges, Etourdissements Congestion, Faiblesse, Neurasthénie.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.16

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC
50 0/0 de réductions

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT
50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Le choix d'une villégiature
LES GUIDES RÉGIONAUX S.N.C.F.

Simples, clairs, bien illustrés, les Guides régionaux S.N.C.F. vous permettront de mieux choisir votre lieu de villégiature et lorsque vous l'aurez trouvé, de préparer d'agréables excursions pour la visite des sites environnants, qui augmenteront l'agrément de votre séjour.

Vous trouverez ces guides dans les bibliothèques des principales gares françaises aux prix suivants :

Gascogne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées Centrales et Ariégeoises	3 »
Carcassonne, Narbonnaise, Montagne Noire, Gorges du Tarn	2 »
Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'Est, Andorre	2 »
Landes, Côte Basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'Ouest	3 »
Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois	3 »
De la Basse-Loire à la Gironde.	3 50
Châteaux et Plages de la Loire.	3 »
Poitou, Angoumois, Bordelais.	2 »
Bourbonnais, Auvergne	3 »
Le Nord de la France	6 »
Alsace et Lorraine	5 »
Berry, Limousin	3 »
Normandie	4 »
Bretagne	4 50

Bibliographie

LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Viennent de paraître :

ETRENNES
Un bloc-éphéméride touristique

Les *Editions d'art Yvon* — dont on n'a plus à faire l'éloge — ont eu, il y a deux ans, l'heureuse idée de composer, en puisant dans leurs riches archives, un calendrier à feuillets mobiles destiné à être monté sur les différents types d'éphémérides de bureau actuellement en usage. Encouragées par le succès de leurs premières séries, les Editions Yvon offrent, pour l'année 1939 un bloc-éphéméride d'une présentation plus soignée encore que celle qui a valu aux précédents la faveur du public.

Au verso de chaque feuillet journalier, une belle image évoque le souvenir des villégiatures passées, ou propose un but pour de prochaines vacances : au total 365 photographies nouvelles, sites, monuments, types pittoresques ou scènes de genre prises sur le vif.

C'est de l'excellente propagande touristique que cette constante invitation au voyage en nous voyons avec le plus vif plaisir *les Editions d'art Yvon* poursuivre leur intelligente initative.

Editions Yvon, 15, rue Martel, Paris, 10e. Prix: 17 fr.

« LES MYSTERES DE PARIS »
d'Eugène Sue
Adaptation de Mme G. Vallerey

Cette adaptation est particulièrement réussie.

Le poignant roman d'Eugène Sue, dont certains épisodes peuvent apparaître comme trop dramatiques pour la jeunesse, a pris, grâce à l'adaptation qu'en a fait Mme G. Vallerey, une physionomie plus sereine.

L'intérêt du roman a été conservé tout entier. Il en est de même des amusantes discussions de M. Pipelet et du peintre Carrion, mais les scènes tragiques qui accompagnent la punition et la mort des monstres que sont le « *Maître d'Ecole* » et la « *Chouette* » ont été adroitement atténuées, afin que ce livre d'Eugène Sue, si humain et si moral dans son esprit, puisse être mis entre les mains des enfants sans inconvénient pour leur sensibilité.

Kozminski a parfaitement illustré ce beau et intéressant volume qui vient augmenter cette année la collection des « *Œuvres célèbres* » si aimée de la jeunesse. G. G.

Un volume 13,5 × 19,5 illustré en noir et couleur. Prix: 18 fr. Librairie Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris, 6e.

MADEMOISELLE DE LA VALIERE
par Marcelle Vioux

Ce livre captivant ne peut manquer d'être bien accueilli du public.

Le souci d'exacte documentation dont sont empreints les romans très divers de Marcelle Vioux se retrouve dans ses récits historiques, à tel point que sous leur forme romanesque si attrayante, le lecteur se trouve devant un véritable livre d'Histoire.

Un volume in-16, broché. Prix 18 fr. Editions Fasquelle, 11, rue de Grenelle, Paris, 7e.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Vient de paraître :

MAX DU VEUZIT

L'ENFANT DES RUINES

Un volume in-16 broché. Prix 15 francs. Editions Tallandier, 75, rue Dareau, Paris (14e).

Un roman tout simple, d'une exquise fraîcheur, empreint depuis la première ligne jusqu'à la dernière d'une tendre poésie, tel est le jugement qu'émettent les lectrices et les lecteurs de *L'Enfant des Ruines*, tout heureux la période affreusement troublée qu'ils traversent de faire un beau voyage dans le domaine du rêve — transposé, une fois n'est pas coutume, dans la vie réelle.

Au plaisir que leur procure *L'Enfant des Ruines* se joint un vif sentiment de reconnaissance envers Max du Veuzit qui a su, juste au moment voulu, leur donner exactement le roman qu'ils attendaient, qu'ils désiraient, un roman au style élégant et facile, à l'intrigue « mystérieuse » jusqu'à son dénouement, se déroulant dans l'admirable décor de la Bretagne et de ses Pardons, loin du bruit exaspérant des villes et des tourments incessants de l'heure présente.

Cette prescience des sentiments de ses lectrices, cette connaissance approfondie de ce qui, à une époque donnée, peut répondre le plus à leurs désirs inexprimés, est une des qualités les plus rares du talent si remarquable de Max du Veuzit et aussi une des causes qui justifient amplement son immense succès auprès du public français.

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal 62, rue de Richelieu, PARIS

CHANSON CANADIENNE

Roman par S. SAINT-CLAIR et J. LERMINA-FLANDRE (Aux Editions des Loisirs 121, Bd. St-Michel, Paris) Prix : 5 Frs. Franco 5 Frs 80.

Les Editions des Loisirs nous transportent aujourd'hui dans un pays demeuré cher au cœur de bien des Français : le Canada.

Au moment où l'on fête les 25 ans de Maria Chapdelaine, il est intéressant de rapprocher ces ouvrages, qui tous deux entrent dans la lignée de ces œuvres faites de simplicité et de vérité, où les êtres sont en accord avec les lois éternelles de la vie.

Les voix profondes de la terre, le sang des aïeux, l'attachement insoupçonné au sol, on les retrouve dans les caractères infiniment attirants de Joan Norma, de Maria Brousseaux, d'Hélier Vandry et d'Eutrope Villet.

De l'atmosphère calme de Bayeux, les auteurs nous entraînent dans celle, trépidante du cinéma, puis dans les silencieuses étendues de neige du Canada. Là, Joan Norma aura à choisir entre la vie artificielle imposée aux « stars » de cinéma et sa vie de femme faite d'amour et de dévouement. Que deviendra-t-elle ? Laissons au lecteur la joie de le découvrir lui-même. Il n'est Français, ni Canadien qui ne liront ce livre sans un infini plaisir.

Les Editions des Loisirs s'honorent en publiant ce roman qui fera battre bien des cœurs.

Vient de paraître :

LA GYMNASTIQUE ATTRAYANTE A L'ECOLE PRIMAIRE

(leçons, exercices, jeux, danses avec balles, ballons, cerceaux, cordes, coussins)
par Mme Ch. COLAS-SAUZON
en collaboration
avec Ch. Colas instituteur
Préface de M. BÉGUÉ,
Inspecteur d'Académie du Lot
(Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors. 14 fr. ; franco : 15 fr. 50. Compte de Chèques Postaux, Toulouse (119-65).

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de **PHOSPHIODE GARNAL** renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 22

POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

CHAPITRE V

LA RÉPONSE

Les jours qui s'écoulèrent entre celui où Gilles avait enfin formulé l'aveu différé si longtemps, et celui où Guillemette lui donnerait la réponse qu'elle avait promise, furent, pour le jeune homme, des jours d'angoisse.

Il comprenait que si cette réponse devait être conforme à ses désirs, elle eût été toute spontanée. Si Guillemette avait été décidée à dire « oui », elle l'eût dit tout de suite. Elle était incapable de faire attendre, par coquetterie, ce « oui » si ardemment souhaité.

Que signifiait alors ses réflexions ? Sans doute qu'une raison grave l'empêchait de répondre favorablement et qu'elle cherchait le moyen d'atténuer le chagrin de Gilles, en ne formulant pas un refus trop sec et en enveloppant ce refus d'explications destinées à le rendre moins cruel.

Mais quelle pouvait être cette raison ? Gilles avait beau chercher, il ne le devinait pas.

Les conjectures les plus diverses, qu'il imaginait successivement, lui semblaient toutes inadmissibles.

Il se disait quelquefois : « Peut-être me regarde-t-elle comme d'un milieu inférieur à celui dans lequel, jadis, elle a vécu. Elle a été riche. J'ai toujours été pauvre. Cette fortune, qu'elle n'a plus, ne continue-t-elle pas à élever entre nous, par les souvenirs de luxe qu'elle lui a laissés, une infranchissable barrière ? »

Tout de suite, il répondait à cette objection en songeant combien elle était contraire au caractère de Guillemette, si simple, si peu préoccupée des vanités mondaines, même au temps de l'opulence qu'elle avait connue. Et alors, il cherchait autre chose.

« Peut-être me trouve-t-elle mal habillé. Je ne soigne pas suffisamment ma mise. »

Et il achetait une cravate, mais tout en sachant bien que la jeune fille studieuse et raisonnable qu'il aimait était au-dessus de semblables détails.

« Je lui parle peut-être trop de littérature. Cela risque de ne lui faire voir en moi que le pédagogue. Or les pédagogues ont la réputation d'être ennuyeux. »

Il ne tardait pas à se rassurer sur ce point, en jugeant avec raison qu'une telle crainte était vaine. Guillemette n'avait rien de ces femmes à l'esprit superficiel ou frivole que toute conversation sérieuse ennuie. Sans être bas bleu, elle aimait les Lettres. Le professorat était une carrière conforme à ses aptitudes, à ses goûts. Elle ne pouvait donc pas être choquée des sujets qu'ils traitaient ensemble, auxquels, bien au contraire, elle s'intéressait très vivement.

Restait la supposition que, quelque temps auparavant, avait émise Mme Favry, tout en déclarant, du reste, ne la point juger plausible : « Guillemette aurait-elle une autre inclination ? »

La vieille dame n'avait formulé ce doute, contre lequel Gilles s'était récrié, que pour le décider à avouer à la jeune fille les sentiments qu'elle lui inspirait. Cette parole dictée par la sollicitude maternelle revenait à l'esprit de Gilles et, par instants, le torturait.

« Oui, se disait-il, si elle en aimait un autre !... »

Cela ne paraissait pas probable, mais enfin cela pouvait être. Rien n'est insondable comme un cœur de jeune fille. Et puis, celle-ci, au temps où sa belle-mère recevait beaucoup de monde, avait dû plaire à certains des jeunes hommes qui frépentaient alors les fêtes magnifiques données à l'hôtel de l'avenue Kléber. Il y a même des mondains que la réserve, la correction, l'intelligence et le savoir attirent. Pourvue de ces qualités si rares, en même temps que gracieuse et jolie, Mlle Aubin, quand son père était riche, avait eu certainement des admirateurs. L'un d'eux, qui s'était éloigné d'elle avec un désinvolte égoïsme, depuis qu'elle était pauvre, n'avait-il pas réussi, en ce temps déjà lointain, à émouvoir son cœur ? Lui en restait-il quelque secrète blessure, quelqu'une de ces désillusions cachées, partant plus douloureuses, qui empêchent de croire à un nouvel amour ?

Certes, cette supposition était, de toutes, la plus pénible. Devait-elle être regardée comme plus vraisemblable que les autres ? Etait-il possible d'admettre que, raisonnable, pondérée, sage comme elle l'était, Guillemette eût autrefois, à quelqu'un qui n'en était pas digne, donné imprudemment son cœur ? Etait-il possible qu'elle pleurât en secret un ancien soupirant, mis en fuite par la pauvreté, qui, par conséquent, ne l'eût pas sincèrement aimée ?

Le jeune homme, d'ailleurs n'allait pas tarder à être fixé. Guillemette, devinant son anxiété, s'efforça de l'abréger et n'attendit point, pour lui répondre, qu'une nouvelle excursion dans les régions montagneuses qui entourent Clermont, leur fournît l'occasion d'un long tête-à-tête. Elle s'arrangea tout simplement de manière à rencontrer Gilles sur le chemin qu'il suivait ordinairement pour rentrer chez lui, en sortant de son cours.

En la voyant, il ne douta pas un instant qu'elle ne fût décidée à lui donner aujourd'hui la réponse qu'il attendait anxieusement. Son visage exprimait une froide et calme résolution. Ses beaux yeux, un peu tristes, se fixaient sur lui, semblant lui témoigner une sincère pitié.

— Voulez-vous que nous allions jusqu'au jardin Lecoq ? dit-elle. Nous serons plus tranquilles pour causer.

Le jardin Lecoq était proche. Ils l'eurent vite atteint, et là, dans une allée paisible et peu fréquentée, Guillemette commença de parler, tandis que Gilles l'écoutait, la tête basse et le cœur serré d'une poignante émotion.

— J'aurais voulu vous apporter une réponse meilleure. Cette réponse n'étant pas celle que vous désirez, j'aurais préféré vous la faire transmettre par votre mère. Mais il vaut mieux, je crois, et quoi qu'il m'en coûte, tout vous dire moi-même. N'allez pas en conclure que vous pouvez garder quelque espoir de me faire revenir sur ma décision. Dictée par ce que ma conscience regarde comme un devoir sacré, cette décision est irrévocable. Je ne peux pas, je ne dois pas, actuellement du moins, consentir à vous épouser.

Ces mots, bien que prévus, étaient durs à entendre. Ils étaient pour Gilles, comme un arrêt de mort. Oui, c'était la mort, la mort de cet amour, unique dans sa vie. Sa vie ! Elle s'écoulerait triste, désanchantée, puisque, perdant Guillemette, il aurait tout perdu.

Cependant, la jeune fille s'étant tue, il releva la tête. Il demanda :

— Pourquoi avez-vous dit : « actuellement du moins » ? Ces trois mots, dont je ne saisis pas le sens, signifient-ils qu'il m'est permis d'entrevoir dans l'avenir une lueur d'espérance ?

Il posait cette question sans oser y croire à cette lueur d'espérance qu'il se sentait prêt à supplier Guillemette de lui laisser. Mais il n'eut pas besoin de lui adresser une semblable prière pour qu'elle répondît :

— Oui, vous pouvez garder, pour l'avenir, un espoir. Je le garde aussi. Ecoutez-moi.

Haletant, il écouta.

Elle voulut raconter le drame de Kermor. Mais il l'interrompit.

— Je sais tout. Je sais ce que vous avez souffert, et je vous supplie de ne point évoquer ces lugubres souvenirs.

— Il le faut.

— Pourquoi ?

— Parce que ce sont eux qui dictent ma réponse.

— Je ne vous comprends pas.

— C'est pour vous le faire comprendre que j'ai tenu à vous parler moi-même. Mon père est accusé de s'être suicidé

— Je sais... Je sais...

(A suivre).